



CENTRE[®]
PÉDAGOGIQUE

Permettre à chacun
de donner le meilleur de lui même

Ecole des Métiers de la Santé et du Social

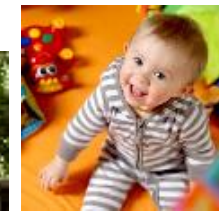
Etablissement
Privé
d'Enseignement
enregistré au
répertoire
national des
établissements
de l'Education
Nationale

**BTS
Diététique
Notariat**



**Préparation
aux concours
paramédicaux
et sociaux**

**CAP
Petite Enfance
Agent de Sécurité**



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



Témoignages

+ Nos résultats parlent d'eux-mêmes :

- 90 % de réussite aux concours en moyenne avec certaines années à 100% de réussite.
- 99% de nos étudiants qui entrent en Ecole sont diplômés.

+ Pour un tarif accessible à toutes les familles :

- 1590 € pour l'année : des cours de Septembre à mai pour vous accompagner jusqu'aux épreuves orales des concours
- payable en 10 fois sans frais par exemple

Vous serez très bien préparé :

- pour réussir vos concours d'entrée
- pour aborder sereinement vos études
- pour vous présenter aux autres concours sociaux si vous le souhaitez.

Très bonne expérience, qui m'a fait mûrir et grandir. Des professeurs toujours présents et le personnel toujours gentil, respectueux! Si vous oubliez vos couverts pour manger Thomas est là, le sauveur de la plupart de mes repas! Bref tout ça pour dire que les cours comme les stages sont très intéressants et pratiques et qu'ils nous préparent aux mieux. Sans la prépa je n'aurais pas eu les notes que j'ai eu cette année à mes concours d'Educateur Spécialisé ! Merci pour tout.
Margaux
Le 27 juin 2017

J'ai réussi le concours d'assistant de service social. 😊
Merci le Centre. Une équipe super, très pro. Tout est bon.
Louise
Le 06 juin 2017





Notre méthode : une formation en alternance de haut niveau et exigeante.

Les stages facilitent la transition du monde de l'enseignement à celui de la réalité.

+ Les bénéfices des stages sont nombreux et déterminants :

- Valider son projet professionnel et se réorienter rapidement si nécessaire, sans perdre une année
- Se confronter aux conditions réelles d'exercice de la profession
- Acquérir la maturité d'esprit des professionnels
- Conforter sa confiance en soi et sa détermination

+ L'alternance est tout à votre avantage :

- Vous pourrez effectuer vos stages près de votre domicile
- Vous n'êtes donc pas obligé de prendre une chambre sur Grenoble
- Grâce aux stages, vous allez développer votre réseau de professionnels que vous pourrez solliciter lorsque vous serez en IFTS ou en IUT.

Important : Pendant vos stages, un formateur du Centre Pédagogique effectue le suivi personnalisé de votre progression directement auprès de la structure qui vous accueille, et à l'issue de chaque stage un tuteur nommé par la structure établit une évaluation et un rapport de stage écrit.



Nous vous donnons tous les outils pour trouver vos stages. Comme pour l'oral du concours : montrez-vous à votre avantage !



Afin de faciliter l'obtention de vos stages, notre service pédagogique vous soutient dans votre démarche, vous accompagne et vous met en relation avec notre réseau de professionnels.

+ Les stages vont se dérouler selon votre convenance :

- dans les structures de votre choix : en structure sociale, en établissement spécialisé...
- dans les services de votre choix : auprès de la petite enfance, auprès de personnes handicapées, en centre de réinsertion...
- au rythme de votre choix : 1, 2 ou 3 mois par stage selon vos souhaits et les contraintes de la structure

+ Notre accompagnement :

Nous sommes présent pour vous conseiller dans les choix des structures et des services. N'hésitez pas à nous solliciter.

+ Pour cela, nous mettons en place :

- des ateliers de réalisation de CV et lettre de motivation
- des ateliers d'entraînement à l'entretien de recrutement
- Nous mettons à votre disposition la liste de nos partenaires.
- Tous nos étudiants trouvent des stages tout au long de l'année.



Des cours de haut niveau avec des professeurs qui ne sont pas virtuels

Des cours qui couvrent toutes les exigences des concours

➤ Nos cours répondent aux exigences des concours que vous allez présenter :

- Des cours de français pour être à l'aise aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.
- Des cours de culture sanitaires et sociales qui couvrent 80 à 90 thèmes.
- Des cours de sociologie, psychologie, sciences humaines...
- Des cours de culture professionnelle.
- Des concours blancs écrits toute l'année.
- Des simulations de l'épreuve orale toute l'année.
- Des notes toutes l'année pour vous permettre de vous situer par rapport à vos camarades.



Visionnez l'interview de M. BIL, Président de l'UNAFAM Somme - Administrateur à la MDPH - Membre de la Commission du Territoire Somme de l'ARS et formateur au Centre Pédagogique®

Témoignages

J'ai réussi mon concours Éducateur spécialisé. Des professionnels à l'écoute des étudiants et pédagogues. J'ai passé une superbe année de prépa ! Merci au Centre Pédagogique . J'espère aller loin grâce à vous .Vous êtes top bisousss !
Rémy
Le 19 juin 2017

J'ai réussi cette année mon concours d'Éducatrice de Jeunes Enfants. Je n'y serai pas arrivé sans le Centre. Ils sont au top. Et les locaux sont superbes.
Annabelle
Le 06 juin 2017





Une équipe de formateurs expérimentés

Une équipe qui rassemble des formateurs spécialisés dans la préparation des concours sociaux, des professionnels en poste, et des formateurs en Irts.

Les formateurs du Centre Pédagogique sont spécialisés et expérimentés :

- Formateurs auprès d'établissements publics ou privés
- Membres de jurys de concours sociaux
- Professionnels en exercice : Assistants Sociaux, Éducateurs Spécialisés, Éducateurs de Jeunes Enfants
- Enseignante de français en établissements scolaires et supérieurs

Plusieurs professionnels représentant l'ensemble des professions sociales interviennent régulièrement pour présenter leur métier et échanger avec les élèves sur les différents aspects, lieux d'exercices, et évolutions de carrières possibles.





Des conditions d'inscription simples et claires

**Vous souhaitez vous inscrire.
Nos conditions d'inscription sont à votre avantage.**

+ Voici les principales questions qui nous sont posées :

- Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque d'arrhes qui garantit la réservation de votre place au Centre Pédagogique pour la rentrée. **Est-ce que nous encaissons tout de suite ce chèque d'arrhes ?**
 - > **Non** . Nous n'encaisserons pas votre chèque d'arrhes avant la rentrée scolaire ⁽¹⁾ . Nous pourrions même vous le restituer à la rentrée si vous voulez le remplacer par 10 chèques de 159 € par exemple.
- Vous êtes en Terminale et vous souhaitez vous inscrire dès maintenant pour être sûr(e) d'avoir une place. **Mais que se passera-t-il si vous échouez au bac ?**
 - > **Nous vous restituons votre dossier d'inscription et votre chèque d'arrhes sans rien encaisser ⁽²⁾.**
- Vous passez le concours cette année et souhaitez vous inscrire pour réserver votre place en prépa en cas d'échec. **Que se passe-t-il si vous êtes reçu(e) au concours pour lequel vous vous étiez inscrit(e) en prépa ?**
 - > **Nous vous restituons votre dossier d'inscription et votre chèque d'arrhes sans rien encaisser ⁽²⁾⁽³⁾.**

⁽¹⁾ En cas de désistement avant la rentrée, se reporter aux CGI

⁽²⁾ À condition de nous transmettre le justificatif de vos résultats par courrier recommandé avant le 13 juillet.

⁽³⁾ Pour les candidats sur liste d'attente ou qui n'auraient pas leur résultat avant le 13 juillet, se reporter aux CGI

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous appeler !



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91





L'Éducateur Spécialisé

Niveau d'études requis :
Baccalauréat titre de niveau
IV admis en dispense

Les études

Pour entrer en école d'Éducateur Spécialisé :

Le candidat doit être âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année de sélection.

Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU, niveau IV) ou avoir réussi l'examen de niveau organisé par la DRJSCS.

Réussir les épreuves du concours organisé par chaque école.

L'obtention du DEES se fait au terme d'une formation de 3 ans qui comprend : 1500 heures de cours théoriques et 15 mois de stages pratiques.

Le métier

L'éducateur spécialisé intervient auprès d'enfants ou d'adolescents souffrant de problèmes familiaux, scolaires, médicaux, de troubles du comportement. Il s'occupe aussi d'adultes en difficulté sociale ou physique, ou de handicapés mentaux. L'éducateur spécialisé aide les personnes inadaptées à s'insérer et à conquérir leur autonomie. Écoute et disponibilité sont les principales qualités requises pour exercer ce métier.

Le concours

Epreuves écrites d'admissibilité anonymes d'une durée de 3 à 4 heures :

Evaluation des structures de la communication écrite : Synthèse à partir d'un ensemble de documents divers traitant d'un problème de société, argumentation sur un thème proposé, dissertation d'ordre général sur un sujet de nature sociale, résumé de textes, QCM de culture générale.

Tests Psychotechniques : Aptitude verbale, aptitudes numériques, mathématiques, logiques.

Epreuve orale d'admission :

Entretien avec un jury constitué de professionnels du secteur social, psychologues et formateurs.

Deux sortes d'épreuves peuvent être demandées :

- un entretien individuel destiné à apprécier les capacités à s'insérer dans le travail social et à suivre la formation, et à évaluer les traits de personnalité jugés souhaitables pour exercer la fonction d'Éducateur Spécialisé.

- un entretien de groupe permettant d'apprécier les capacités à travailler en équipe, à s'exprimer en groupe, à élaborer en commun un travail, à participer à un débat et à juger des qualités relationnelles.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91





L'Éducateur Technique Spécialisé

Niveau d'études requis :
Baccalauréat titre de niveau
IV admis en dispense

Les études pour devenir Éducateur Technique Spécialisé

La formation se déroule sur 3 ans et comporte 1 200 h d'enseignement théorique et 56 semaines de stage pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

- DF 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé (350 h) ;
- DF 2 : conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (450 h) ;
- DF 3 : communication professionnelle (200 h) ;
- DF 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles (200 h) ;

Le métier

L'éducateur technique spécialisé est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il est ainsi spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation professionnelle des personnes handicapées jeunes ou adultes.

Favoriser l'accès au travail : d'une façon générale il s'occupe de personnes qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Son action vise à favoriser leur autonomie, réinsertion ou intégration dans le monde du travail. Les quelque 5 000 éducateurs techniques spécialisés exercent leur profession dans tous les lieux où sont accueillis des jeunes ou des adultes handicapés ou en difficulté. Ce sont donc essentiellement les associations (95 %) et le secteur hospitalier qui emploient les éducateurs techniques spécialisés. Les lieux d'exercice du métier d'éducateur technique spécialisé sont diversifiés. On retrouve principalement des postes dans : les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ; les entreprises adaptées ; les centres de rééducation professionnelle ; les hôpitaux ; les entreprises d'insertion ; les centres d'adaptation à la vie active.

Le concours

Les épreuves d'admission comprennent :

- une partie écrite d'admissibilité permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat
- une partie orale d'admission destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



L'Éducateur de Jeunes Enfants



Niveau d'études requis :
Baccalauréat titre de niveau
IV admis en dispense

+ Les études

Pour entrer en école d'Éducateur de Jeunes Enfants :

Le candidat doit être âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année de sélection

Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU).

Réussir les épreuves du concours organisé par chaque école.

L'obtention du DEEJE se fait au terme d'une formation qui dure 3 ans et comprend : 1500 heures de cours théoriques et 15 mois de stages pratiques.

+ Le métier

Spécialiste de la petite enfance, l'éducateur de Jeunes Enfants assure 4 fonctions :

L'accueil, l'éducation, la prévention, la coordination.

Il intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 7 ans en relation avec leurs parents. Il les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie, de la vie sociale...

Son rôle consiste à stimuler leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques à travers des activités ludiques et éducatives.

+ Le concours

Epreuves écrites d'admissibilité anonymes d'une durée de 3 à 4 heures :

Evaluation des structures de la communication écrite : Synthèse à partir d'un ensemble de documents divers traitant d'un problème de société, argumentation sur un thème proposé, dissertation d'ordre général sur un sujet de nature sociale, résumé de textes, QCM de culture générale.

Tests Psychotechniques : Aptitude verbale, aptitudes numériques, mathématiques, logiques.

Lettre de motivation : d'une longueur maximale de 3 pages manuscrites, elle doit être produite lors de l'entretien individuel d'admission, et fait partie intégrante de ce niveau d'épreuve.

+ Epreuve orale d'admission :

Entretien avec un jury constitué de professionnels du secteur social, psychologues et formateurs.

Deux sortes d'épreuves sont organisées :

- une épreuve de groupe permettant d'apprécier les capacités à travailler en équipe, à s'exprimer en groupe, à élaborer en commun un travail, à participer à un débat et à juger des qualités relationnelles.

- un entretien individuel destiné à apprécier les capacités à s'insérer dans le travail social et à suivre la formation, et à évaluer les traits de personnalité jugés souhaitables pour exercer la fonction d'Éducateur de Jeunes Enfants.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



L'Assistant de Service Social

Niveau d'études requis :
Baccalauréat titre de niveau
IV admis en dispense

Les études :

Pour entrer en école d'Assistant de Service Social :
Le candidat doit être âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année de sélection.
Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU).
Réussir les épreuves du concours organisé par chaque école.

La formation dure 3 ans et comprend : 1740 heures de cours théoriques, dont 450 heures de travaux pratiques et 12 mois de stages pratiques.

Le métier :

L'assistant de service social intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Il leur apporte une aide et un soutien, tant psychologiques que matériels, afin de les inciter à trouver ou à retrouver une autonomie et de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Le concours :

Epreuves écrites d'admissibilité anonymes d'une durée de 3 à 4 heures :
Evaluation des structures de la communication écrite : Synthèse à partir d'un ensemble de documents divers traitant d'un problème de société, argumentation sur un thème proposé, dissertation d'ordre général sur un sujet de nature sociale, résumé de textes, QCM de culture générale.
Tests Psychotechniques : Aptitude verbale, aptitudes numériques, mathématiques, logiques.

Epreuve orale d'admission :

Entretien avec un jury constitué de professionnels du secteur social, psychologues et formateurs.

Deux sortes d'épreuves peuvent être demandées :

- un entretien de groupe permettant d'apprécier les capacités à travailler en équipe, à s'exprimer en groupe, à élaborer en commun un travail, à participer à un débat et à juger des qualités relationnelles.
- un entretien individuel destiné à apprécier les capacités à s'insérer dans le travail social et à suivre la formation, et à évaluer les traits de personnalité jugés souhaitables pour exercer la fonction d'Assistant de Service Social.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



Le Moniteur Éducateur



Niveau d'études requis :
aucun

+ Les études

- Pour entrer en école de Moniteur Educateur :
- Le candidat doit être âgé de 16 ans au 31 décembre de l'année de sélection.
- Réussir les épreuves du concours organisé par chaque école.

La formation dure 2 ans et comprend 950 heures de cours théoriques et 7 mois de stages pratiques

+ Le métier

Le moniteur-éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance. A travers un accompagnement particulier, le moniteur-éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes. Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

+ Le concours

Conditions d'inscription au concours : Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.

Dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité : Les candidats titulaires du baccalauréat, du BEP sanitaire et social ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP.

+ Les épreuves au concours

Epreuves écrites d'admissibilité anonymes d'une durée de 3 à 4 heures :

Evaluation des structures de la communication écrite : Synthèse à partir d'un ensemble de documents divers traitant d'un problème de société, argumentation sur un thème proposé, dissertation d'ordre général sur un sujet de nature sociale, résumé de textes, QCM de culture générale.

Tests Psychotechniques : Aptitude verbale, aptitudes numériques, mathématiques, logiques.

Epreuve orale d'admission :

- Entretien avec un jury constitué de professionnels du secteur social, psychologues et formateurs.

- Deux sortes d'épreuves peuvent être demandées :

- *un entretien individuel destiné à apprécier les capacités à s'insérer dans le travail social et à suivre la formation, et à évaluer les traits de personnalité jugés souhaitables pour exercer la fonction de Moniteur Educateur.*

- *un entretien de groupe permettant d'apprécier les capacités à travailler en équipe, à s'exprimer en groupe, à élaborer en commun un travail, à participer à un débat et à juger des qualités relationnelles.*



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



Le Moniteur d'Atelier



Niveau d'études requis :
aucun

Les études

La formation au métier de Moniteur d'Atelier a pour but de permettre au candidat de développer :

- Sa capacité à prendre en charge les personnes handicapées déficientes, inadaptées et/ou en grandes difficultés sociales, dans les établissements ou services spécialisés.
- Sa capacité à améliorer les conditions d'apprentissage en vue de développer des compétences professionnelles.
- Sa capacité à organiser et gérer le travail de l'atelier - sa capacité à encadrer les personnes dans une perspective d'insertion socio professionnelle.
- Sa capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et l'aptitude à communiquer.

La pratique professionnelle ou le stage constitue un support de formation, avec l'accompagnement d'un formateur-terrain. La formation théorique se décline en trois axes identiques aux fonctions des Educateurs Spécialisés : l'accompagnement éducatif (120 heures) - la formation professionnelle (250 heures) - l'encadrement de la production (90 heures).

Le métier

Le moniteur d'atelier assure la prise en charge de travailleurs handicapés, ou de personnes en situation d'inadaptation sociale ou de dépendance, dans le cadre d'activités techniques de production ou d'apprentissage. Le moniteur d'atelier est un professionnel, le plus souvent, d'un métier manuel, dont la mission consiste à faire passer son savoir et son savoir-faire à des personnes déficientes ou en difficultés sociales, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes. C'est donc, à la fois, un enseignant technique et un travailleur social. En tant qu'enseignant technique, il doit mettre en œuvre une pédagogie spécifique pour transmettre aux personnes la maîtrise du geste, du geste professionnel voire des acquis technologiques. En tant qu'intervenant social, il doit être soucieux de valoriser les potentialités des personnes en difficultés.

Il doit se montrer disponible et apte à une communication souvent hors langage, à une qualité de contact et à une grande disponibilité. Son rôle de référent doit permettre aux personnes de trouver équilibre et sécurité grâce à ses compétences technologiques et éducatives.

Le concours

- Une épreuve d'admissibilité, d'une durée de deux heures en « situation d'examen », porte sur des questions psychotechniques et/ou de connaissances générales, et sur une ou deux questions plus particulières ayant pour objet de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse, d'argumentation et les aptitudes à l'expression écrite du candidat.
- Une épreuve d'admission consistant en un entretien individuel, d'une durée de 20 minutes, est mené par un représentant du centre de formation et d'un professionnel justifiant de plusieurs années d'expérience.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91





L'Aide médico-psychologique devient Accompagnant Éducatif et Social

Niveau d'études requis :
aucun

Les études

Les études pour obtenir le d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES)

La formation est répartie sur une durée de 9 à 24 mois. Elle comprend 504 heures de formation théorique dont 357 heures de formation « socle commun » pour l'ensemble des candidats au DEAES et 147 heures de formation relative à la spécialité choisie par les candidats (accompagnement de la vie à domicile, accompagnement de la vie en structure collective, accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire). Elle comprend également 840 heures de formation pratique.

Poursuite d'études

Il est possible d'entamer une autre formation du secteur social en bénéficiant d'allègements de formation ou de dispenses de certains domaines de formation, notamment pour le DPAS, le DETISF, le DEME, le DEES.

Le métier

L'Accompagnant Éducatif et Social (AES) accompagne au quotidien les personnes âgées ou handicapées. Il réalise à leurs côtés les gestes de la vie quotidienne (coucher, lever, toilette, habillage, repas, déplacements...). Il peut ainsi aider une personne tétraplégique à faire sa toilette, stimuler la mémoire d'une personne âgée ou encourager un enfant handicapé à s'exprimer... À travers l'aide concrète qu'il apporte, l'AES doit établir une relation de qualité pour répondre à l'isolement des personnes handicapées ou dépendantes et essayer d'appréhender leurs besoins et leurs désirs afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non.

Le concours

Si aucun diplôme n'est exigé pour préparer le DEAES, chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission comprenant :

- une épreuve écrite d'admissibilité : questionnaire de dix questions orientées vers l'actualité sociale, médico-sociale, économique et éducative ;
- une épreuve d'admission orale qui porte sur la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale, un document préalablement renseigné par le candidat sert de trame à cette épreuve.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91



Le Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)



Niveau d'études requis :
aucun

Les études

La formation se déroule sur une période de 18 à 24 mois.

Elle comprend : 950 h de formation théorique réparties en 6 domaines de formation et 33 semaines de stage pratique.

L'examen final comprend 6 épreuves en lien avec les 6 domaines de formation (3 épreuves écrites et 3 épreuves orales).

La formation est sanctionnée par le DETISF (diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale), délivré par le préfet de région au nom du ministre chargé des affaires sociales.

Le métier

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie handicap...

Il soulage et épaula la famille en assumant le quotidien (entretien du logement, préparation des repas, l'aide aux devoirs...) et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants.

Un travail en pleine mutation

Son intervention vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées.

Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, le TISF peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

Si le lieu principal de leurs interventions est le domicile, celui-ci doit être compris au sens de lieu habituel de vie tels que peuvent l'être également les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple).

Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des TISF. On en compte aujourd'hui environ 8 000.

Le concours

Les personnes titulaires d'un diplôme classé au moins au niveau IV peuvent demander à être dispensées de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission qui comprennent :

- une épreuve écrite d'admissibilité pour apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat ;
- une épreuve orale d'admission pour évaluer les motivations et les aptitudes relationnelles du candidat.



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91





Qui sommes – nous ?

Un organisme de formation et d'enseignement reconnu

- Des résultats souvent supérieurs à 90% de réussite.
- Des centaines de stagiaires suivis chaque année.
- Des administrations publiques et établissements sanitaires et sociaux nous confient la formation de leurs agents.
- Chaque Centre Pédagogique est déclaré auprès du rectorat de son Académie pour les formations diplômantes qu'il propose (CAP, BTS).



Marie

Je suis reçue à deux écoles d'Éducatrice Spécialisée. Je suis très heureuse. Merci le Centre, ça a été une très belle année qui a transformé ma vie. Je ne vous oublierai pas. Bizz
Le 09 juin 2017

Témoignages

Documentation gratuite

[cliquer ici](#)

Inscription

[cliquer ici](#)

J'ai eu mon concours d'éducateur spécialisé grâce au Centre, rien à dire, équipe au top et des formateurs toujours à l'écoute. Je recommande sans hésiter !!! 😊
Julie
Le 19 juin 2017



agence38@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr



Accueil et information sur RV :
5 place Hubert Dubedout 38000 Grenoble

04.38.86.16.91

